



AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
Séance spéciale du budget

Tel que stipulé à l'article numéro 956 du Code municipal, avis public est donné de ce qui suit :

Qu'une séance spéciale du Conseil portant uniquement sur le budget, se tiendra mardi le 19 décembre 2017 à 19 h 30, à la salle de l'Institut-Canadien située au 16, rue Saint-Pierre à Saint-Charles-Sur-Richelieu.

QUE les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront uniquement sur le budget pour l'exercice financier 2018.

LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la session spéciale ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Présentation du budget 2018 et du plan triennal ;
4. Adoption du budget 2018 ;
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 ;
6. Période de questions portant strictement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour;
7. Levée de l'assemblée.

Veillez prendre note qu'à la suite de cette séance une autre séance sera ouverte afin de procéder à la présentation et à l'avis de motion du règlement de taxation 2018, de même qu'à l'adoption du taux d'intérêt pour l'année 2018.

Ce 5^e jour de décembre de l'année 2017.

Nancy Fortier, secrétaire-trésorière
et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nancy Fortier, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 5 décembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de décembre 2017.

Nancy Fortier, secrétaire-trésorière